

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU</p> <p style="text-align: center;">ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JANVIER 2020 – 17H30</p>
--

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres absents : 7

Nombre de votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt, le 15 janvier, le Comité Syndical dûment convoqué (date de la convocation le 06 janvier 2020), s'est réuni à 17 heures 30 en session ordinaire à la maison des Services au Public de Bourg-sur-Gironde, sous la présidence de Monsieur Pierre JOLY.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DU GRAND CUBZAGUAIS AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Mesdames MONSEIGNE, SAEZ.

Messieurs JOLY, AREVALO, JEANNET, MERCADIER, POTIER, ROUX.

ABSENTS EXCUSES - POUVOIRS :

ABSENTS : Monsieur GRAVINO.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DE BLAYE AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Messieurs DUEZ, GAYRARD, MARGUERITTE, ROTURIER.

ABSENTS EXCUSES - POUVOIRS :

ABSENTS : Messieurs PAGE, RODRIGUEZ.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC LATITUDE NORD GIRONDE AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS :

ABSENTS EXCUSES - POUVOIRS : Messieurs GRAVELAT, LESUR.

ABSENTS : Madame BERNY.

Monsieur BAURI.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DU FRONSADAIS

PRESENTS : Madame REGIS.

Monsieur BAYARD.

ABSENTS EXCUSES - POUVOIRS :

ABSENTS :

Ordre du jour :

1- Reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement :

- Autorisation et ouverture des crédits budgétaires nécessaires à la réalisation de cette opération

2- Questions et informations diverses

Le président ouvre la séance. Le président demande s'il y a des remarques particulières concernant le dernier PV. Il n'y a pas de remarques particulières.

Secrétaire de séance : **M. DUEZ**

1- Reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement

Le Président annonce la réception d'un courrier de réponse en date du 23 décembre 2019 en provenance du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales autorisant la demande de reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement pour un montant de 80 871 euros.

Le conseil syndical autorise le Président à réaliser les opérations de transfert conformément à l'autorisation reçue.

2- Délibération modificative n°2 – Virement de crédit

Dans le cadre de la poursuite des opérations comptables relatives à la reprise de l'excédent d'investissement, le Président précise qu'il est nécessaire d'établir une délibération modificative pour permettre l'opération de virement de crédit.

Le conseil syndical approuve cette proposition.

3- Questions et informations diverses

Le Président présente les résultats issus du sondage pour la sélection du futur logo du syndicat. Il rappelle que deux propositions ont été adressées et que selon les réponses obtenues la première proposition de logo est retenue.

Des remarques sont émises sur le fait que l'élément « rivière » du logo peut laisser penser à une route.

Le Directeur précise que le marché conclu avec le prestataire permet encore des réajustements sur le logo sélectionné.

Le Président annonce également la demande de mutation d'un agent de la régie technique du syndicat qui prendra effet au 1^{er} février 2020.

Concernant le dossier de demande de financement 2019 auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne, le Président annonce que notre dossier a reçu un avis favorable sur l'intégralité de la demande. Toutefois, il précise que le syndicat reste dans l'attente de la réception du courrier d'information officiel.

Mme Monseigne demande en prévision de la séance du 06 février relative au vote du budget à ce que les communautés de communes adhérentes puissent disposer des éléments budgétaires 2020. Le Président répond que ces éléments seront envoyés dans les prochains jours.

Le Président remercie les membres du conseil syndical et clôture la séance. La séance se termine à 17H50.

Rappel du prochain conseil syndical jeudi 06 février à 18H00.